

REMARQUES CONCERNANT LA PILE

DURÉE DE VIE DE LA PILE

Après installation d'une pile neuve, la montre a une autonomie de fonctionnement d'environ deux ans.

Toutefois, avec l'utilisation des fonctions comme le chronomètre, la durée de vie de la pile risque d'être moindre qu'indiqué.

PILE D'ORIGINE

La pile dont la montre est pourvue à l'achat risque d'avoir une durée de vie moindre qu'indiqué car il s'agit d'une pile de contrôle installée en usine pour vérifier les fonctions et la performance de la montre.

CHANGEMENT DE LA PILE

- Toujours faire changer la pile par une pile d'origine dans un magasin ALESSI.
- Si une pile usagée est laissée dans la montre pendant une longue période de temps, un mauvais fonctionnement risque d'en résulter dû à des fuites de la pile ou autre. Faire changer dès que possible toute pile usagée.
- Le changement de la pile n'est pas gratuit même si la pile arrive en fin de vie pendant la période de garantie.

 **AVERTISSEMENT**

- La pile n'est pas rechargeable. Ne jamais tenter de la recharger sous peine de fuites ou de détérioration de la pile.
- Ne pas enlever la pile de la montre.
- S'il s'avère nécessaire d'enlever la pile de la montre, mettre celle-ci hors de portée de enfants.
- En cas d'ingestion par un enfant, consulter immédiatement un médecin en raison du danger pour la santé de l'enfant.

 **ATTENTION**

- Ne pas exposer la montre à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C pendant une longue période de temps. La durée de vie de la pile risque d'en souffrir ou la pile risque de fuir et la montre de mal fonctionner.